

Vers 1900, à l'école (1)

- Interpréter les substituts
- Retrouver des informations
- Exprimer des liens logiques

L'école obligatoire

Émile et Antoinette vont à l'école tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche. Le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, vient de décider que l'école était obligatoire pour tous les petits Français. Les filles et les garçons sont dans des écoles différentes. Même pendant la récréation, ils ne sont pas ensemble, ils jouent dans des cours séparées.

Les leçons

Émile et Antoinette apprennent à lire, à écrire, à compter ; mais ils ont aussi des leçons d'histoire, de géographie, de sciences, d'instruction civique et de morale. De plus, ils apprennent le chant et le dessin et ils font de la gymnastique. Antoinette apprend le tricot et la couture ; Émile, lui, fait du travail manuel. Les élèves ont quelques livres mais ils observent surtout des *tableaux pédagogiques*.

Récompenses et punitions

Antoinette travaille bien. Elle a souvent des bons points. Émile aussi travaille bien. L'année dernière, le jour de la distribution des prix, à la fin de l'année, il a reçu le prix de calcul. Quand les élèves ne travaillent pas bien, ils vont dans un coin de la classe avec un bonnet d'âne.

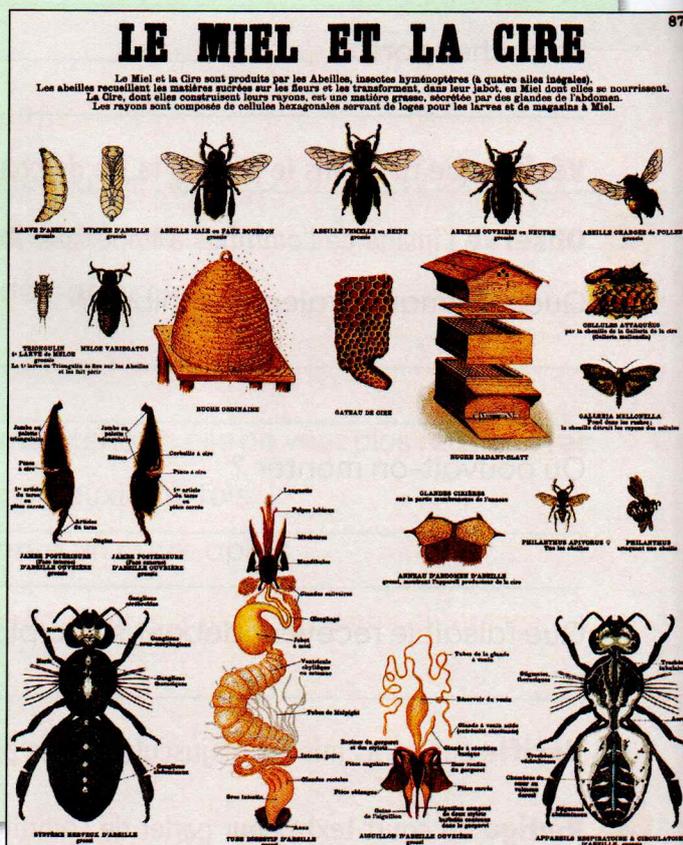


Planche scolaire, *Le miel et la cire*, © Deyrolle.

1 **Recopie** le titre de chaque paragraphe.

2 **Colorie** les jours de la semaine pendant lesquels Antoinette et Émile vont à l'école.

lundi	mardi	mercredi	jeudi
vendredi	samedi	dimanche	

3 **Écris** le nom du ministre de l'Instruction publique qui a rendu l'école obligatoire.

4 **Écris** le titre du tableau pédagogique.
